

Demande de dérogation de destruction d'espèces protégées floristiques/faunistiques - espèce phare : Canche de Provence - Projet de création d'un nouveau casier en rehausse du site 3 de l'ISDND des Lauriers - Commune de Bagnols-en-forêt (83)

## **Mesure d'accompagnement alternative aux mesures compensatoires**

---

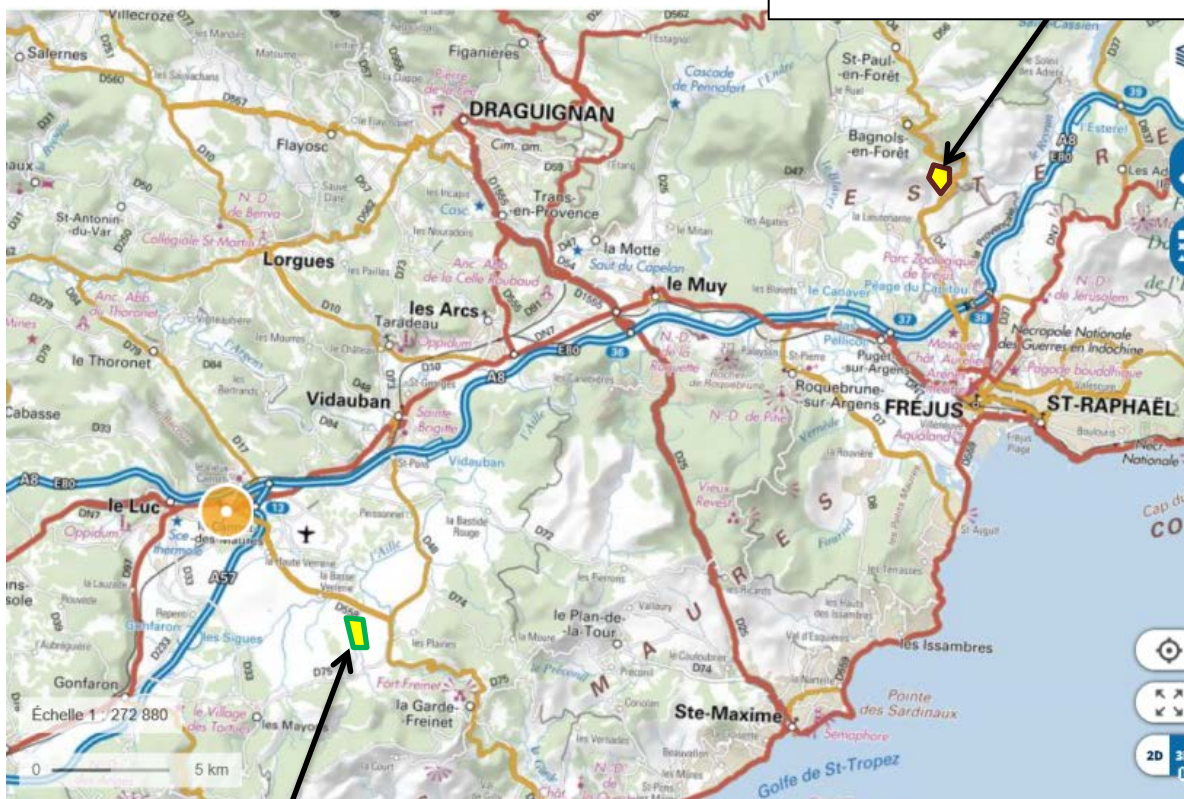
## Mesure d'accompagnement alternative aux mesures compensatoires

Après consultation du Conservatoire botanique National de Porquerolles par les services de la DREAL PACA, l'hypothèse d'une mesure d'accompagnement alternative à la mesure de compensation décrite précédemment a été évoquée. L'idée est de travailler sur des milieux similaires proches, au sein d'une entité fonctionnelle dotée d'une structure de gestion, comme la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de la Plaine des Maures.

La RNN possède en effet des milieux naturels similaires à ceux impactés par le projet de réhausse du site 3 de Bagnols-en-Forêt, tels que « les pelouses à annuelles sèches oligotrophes sur silice ».

En outre, le lien de ce projet est fort avec la Réserve puisque la réouverture de l'ISDND de Bagnols s'accompagne de l'arrêt du transport et de l'enfouissement des déchets ménagers du SMIDDEV sur le site du Balançon, situé au cœur de la RNN.

ISDND de Bagnols-en-Forêt : secteur du projet de réhausse du site 3



Lac des Escarcets : secteur de la mesure d'accompagnement proposée

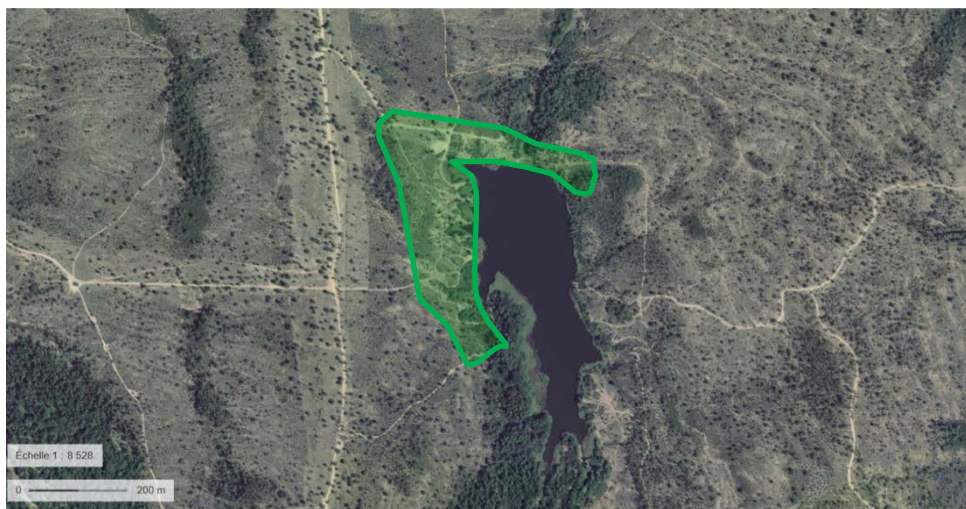
Localisation du secteur objet de la mesure d'accompagnement vis-à-vis du projet

Mesure d'accompagnement n°1	
Espèce ciblée	Canche de Provence ( <i>Aira Provincialis</i> )
Autres espèces bénéficiant de la mesure	<u>Flore</u> : plusieurs <i>Serapias</i> , <i>Neotinea lactea</i> , <i>Anacamptys fragrans</i> , <i>Ophioglossum lusitanicum</i> , <i>Chaetonychia cymosa</i> , <u>Faune</u> : <i>Testudo hermanni</i> , <i>Timon lepidus</i>
Objectifs	Renaturation de milieux naturels favorables à la Canche de Provence, impactés par la fréquentation touristique. Contenir par des moyens adaptés les nombreux promeneurs qui cheminent sur ce sentier ouest du lac et qui piétinent les espèces végétales patrimoniales de ces micros croupes de grès et de quartz en maquis bas
Acteurs	Conservatoire du Littoral, Réserve Naturelle Nationale de la Plaine des Maures
Description technique de la mesure	Mise en défend de plusieurs secteurs aux abords du Lac des Escarcets, très fréquenté par les promeneurs, qui en s'écartant des sentiers, impactent défavorablement les milieux naturels (piétinement, déjections, déchets) ; il s'agit d'un enjeu identifié au plan de gestion de la Réserve. La mise en défend sera réalisée par la pose d'un mobilier spécifique (plots, ganivelles) aux abords des sentiers, sous le contrôle de la Réserve Naturelle Nationale de la Plaine des Maures (gestionnaire) et du Conservatoire du Littoral (propriétaire).
Plue value apportée	Pérennité de la mesure (foncier public, structure de gestion publique, plan de gestion en vigueur, éco gardes présents sur le site pour le contrôle).

Références/illustrations :



Localisation du secteur objet de la mesure proposée



Localisation des sentiers à mettre en défend



Exemples de mise en défends

Coût estimatif de la mesure :

Fourniture et pose de ganivelles ou de piquets ronds selon recommandations du gestionnaire (hauteur 1,20 mètre) : 25 € HT, soit 30 € TTC, le mètre linéaire

**Soit pour 2 km (1 km de sentier de chaque côté) : 60 000 € TTC**